

Atelier projet Faysses – Compte rendu

Bilan de l'année 2022 et perspectives 2023 - 14 décembre 2022

● **Présent.e.s** : Camille Sanchis ; Tanguy ; Mathieu ; Alexandre Malfait ; Pauline Broquin-Lacombe

● **Ordre du jour** :

- 1) **Bilan 2022** : Météo individuelle ; retours sur les actions réalisées ; bilans de la dynamique citoyenne
 - 2) **Perspectives 2023** : Cadre d'intervention de l'atelier projet ; le rôle de chacun.e.s ; le périmètre d'intervention ; les actions à envisager et les priorités ; les pistes de financement.
-

Prises de décisions :

- Pas de renouvellement de la convention avec l'Atelier Bivouac pour l'instant
 - Étendre le périmètre de l'atelier projet au parc du pont de Verrières et à la calade qui permet de rejoindre les hameaux.
 - Lancement de recherche de financements : les "Nouveaux commanditaires" ; la Région ; etc.
 - Actions prioritaires : sécurisation ; ouverture du site pour une future appropriation ; marquer des accès clairs et invitant ; baliser une traversée.
-

Prochain rendez-vous :

- janvier 2023 (à confirmer)
-

Détail des échanges et prises de décisions

1) **BILAN 2022**

> Camille : on a du mal à se réunir et à faire avancer les choses. Je me pose des questions sur la suite : est ce qu'on reste comme ça ou est ce qu'on transforme l'atelier projet ? Comment trouver l'énergie d'entretenir un lieu si on y fait pas grand chose ? Est ce qu'on écrit pas un cahier des charges pour inviter des gens à occuper le lieu ?

Actions de cette année : Demande de subventions à Salamandre / Demande de devis pierres sèches

> Mathieu : semis de pommier. "Je reste convaincu qu'il y a moyen de faire des choses si c'est concret".

> Tanguy : pour moi ce qui fait sens encore c'est l'investissement de l'espace c'est la plantation de fruitiers, la préservation du patrimoine. Perso je ne me suis pas senti très investi cette année. Mais j'ai toujours la foi.

> Pauline : J'ai surtout participé aux chantiers pierres sèches sur la partie communales proche du moulinage. Il y a eu l'animation d'une balade dans les faysses pendant les JEMA. J'ai besoin que les priorités soient clarifiées, et qu'il y ait un vrai cadre à poser. Des pistes d'actions concrètes qui font qu'on sent que c'est un bien commun. Il y a eu le travail d'une stagiaire sur une plateforme bois. Avec le temps ça m'a posé question. Aujourd'hui Bivouac n'arrive pas à se dégager du temps bénévoles pour s'investir sur les faysses mais on a toujours très envie de participer à ce projet et aussi d'être moteur.

> Alex : Difficile de trouver du temps pour aller/travailler sur les faysses en reprenant le boulot / équilibre entre vie perso / bénévolat pour le moulinage,... Les sessions pierres sèches faisaient du bien ; se balader avec une scie jap et tailler ; suivi de la plantation des figuiers. J'ai pu apprécier le résultat du travail de sélection des arbres dans le temps. Les terrasses sont invitantes ; une fois que c'est un peu éclaircit. J'ai pris du recul vis-à-vis du rôle de Bivouac (on a porté la convention mais sans être les principaux porteurs de l'action). Rapport à Naka compliqué aujourd'hui - besoin de se retrouver pour faire ensemble et pas être dans des rapports trop complexes. Les faysses c'est le même cas qu'un projet que Bivouac mène à St

Félicien : jardin du couvent inaccessible / travail de bivouac permettre l'appropriation / les faysses c'est pareil, personne ne les voit.

> Camille rappelle: Naka ne souhaite plus recevoir les mails liés à l'atelier projet.

Ce qui fait débat :

- rapports élus/citoyens/bénévoles - un pas énorme fait direct sans temps préalable pour dire que le projet est un bien commun.
- Il manque aujourd'hui un lien au parc qui est usité - les terrasses c'est au service de qui ? Besoin de dézoomer - quel sens on met et à qui ça s'adresse ?
- Appréhender le site avec une vision globale : Parc du Moulinage: espace public le plus fréquenté de la commune (Fournil + marché de prod).
- Les faysses communales: un patrimoine à valoriser et à entretenir
- La calade: cheminement piéton reliant hameau et quartier du pont de verrières
- Détermination collective de trouver le bon cadre / aller chercher des financements.
- autonomie à trouver pour le projet des faysses. Camille : la mairie de Chirols à des gros projets (éco-quartier, voirie, rénov partie communale du moulinage, 2 appartements au-dessus de la salle des asso.) énorme dépenses avec besoin d'accompagnement
- Actualités : Fond PNR pour la restauration de murs en pierres sèches - devis fait : 1 artisan à répondu : Marc PIEDRA Budget total du devis 70 000 euros (pas en chantiers participatifs). Le conseil a décidé de prioriser 2 points urgent en terme de sécurité dans l'escalier principal. Soit budget de 20 000 euros avec 50% financé par le PNR. (1 point de l'escalier de droite et la chaîne d'angle.)
- **Soit** : 10 000 € de fonds communal à inscrire au budget 2023.

2) PERSPECTIVES 2023

- **Quel cadre ? Quels rôles pour chacun (envies/besoins) ? (convention Mairie / Bivouac ou autre ?)** : pas de renouvellement de la convention en prévision des demandes de subventions et pour éviter les conflits d'intérêts si bivouac porte une action rémunérée sur les faysses en lien avec les nouveaux commanditaires. L'atelier projet se maintient et se réunira en début 'année 2023
- **Quel périmètre ? (intégrer le parc du moulinage ?) Quels parcours ?** : discussion à avoir avec l'ensemble des élus quant aux perspectives de projet liées au parc du moulinage et ses alentours (projet de halles / mobiliers dans le parc,...). Prévoir un rendez-vous en janvier autour d'un plan pour discuter des perspectives pour imaginer intégrer le parc et la calade dans le périmètre d'intervention de l'atelier projet faysses.
- **Quelles actions ? Quelles priorités d'interventions ?** S'ORIENTER : Panneaux de signalétique, carte du site à découvrir, etc. Faire en sorte de les relier aux espaces publics qui sont déjà bien appropriés. ACCÉDER : qu'on puisse traverser les faysses, les donner à voir, les rencontrer, se les approprier. (sécuriser la travée d'escalier centrale en priorité). Quels dispositifs peuvent permettre de tester cette appropriation ?
- **par exemple**: la création un sentier (d'interprétation, artistique pour renouveler les regards, botanique, etc) avec des installations qui permettent de mettre valeur les sites remarquables
- **Quelles pistes de financement ?** Axer les intentions de projet sur :
 - la valorisation du patrimoine (culturel, agricole et naturel) dans son ensemble (parc, faysses, calade, moulinage) par sa réappropriation
 - la dimension expérimentale: recherche-action au long cours (construire le projet en participation avec les acteurs.rices du territoire et les futurs usagers)
 - la dimension pédagogique et sociale (associer les jeunes, les centres sociaux, etc)

LA FONDATION DE FRANCE

> Les nouveaux commanditaires

- mettre en avant le fait que la commune et les citoyens œuvrent depuis 2014 pour valoriser ce patrimoine exceptionnel

contact: David Moinard



David Moinard

Directeur - Médiateur artistique

agrégé de l'action Nouveaux commanditaires

de la Fondation de France

pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

david@atelierdelta.eu / 06.82.57.76.68

ASSOCIATION SUR LE SENTIER DES LAUZES

Le Villard, 07260 Saint-Mélany

<http://surlesentierdeslauzes.fr/>

LA DRAC

contact: Noëlle Delcroix la responsable pour la zone Ardèche Drôme.

Via Com Com:

> Convention Education Artistique et Culturelle de la Com com

contact: Marianne Palomo

REGION AURA

Plan en faveur de la ruralité

INFOS :

- + Camille demande au conseil si possibilité d'utiliser une partie du bois d'épicéa abattu pour faire du mobilier dans le parc
- + Le conseil a voté pour dédier un budget fournitures si Bivouac veut construire du mobilier dans le parc : *Bivouac doit apporter des éléments de montants.